MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

DECLARATION CAUSES ET CIRCONSTANCES

MUPRAS

Code : PR4FR09 Version : 02 Date : 13/07/2023

201161

Je soussigne : BENTALEB NISRINE
Matricule : 11975
Déclare sur honneur avoir été victime d'un incident :

- [X] Moi-même
- [ ] Mon conjoint
- [ ] Mon enfant

Lieu :

Date d'accident :

Causes et circonstances : Je déclare que j'ai une entorse grade 2 du ligament TIBIO FIBULAIRE ANTERO INFERIEUR du pied droit, qui est due à la station debout pendant de longues heures, ce qui a engendré une instabilité de la cheville et une difficulté à marcher.

Important :

- Cette déclaration sur l'honneur doit être établie dans les 48 heures de l'incident ;
- La MUPRAS se réserve le droit de mener une enquête ou une contre visite à tout momentconformément au règlement intérieur ;
- Toute fausse déclaration ou tentative de fraude engagera son auteur ;
- Cette déclaration doit être légalisée.

Faite à : CASABLANCA le, 16/04/2024

Signature légalisée :

L'Arrondissement Ain Hassan
Non responsable du contenu de la pièce
Vu pour la légalisation de la signature
apposée ci-dessus
N° 1281
BENTALEB

Reconnu par sa pièce d'identité présentée à l'agent
Casablanca, le 16 AVRI 2024
N° 9

Le Président et par Délégation
Le Chef de la Division RH

BUREAU VERITAS ISO 9001 Certification 115500 13

MUPRAS déploie ses ailes pour vous protéger